

## ENSEIGNEMENT

### Médecine : concours en juin ?

Pas d'arrêté royal déterminant le nombre de numéros Inami pour 2022... Pas de concours valable pour les étudiants inscrits en médecine en juin prochain... La ministre De Block a confirmé à la Chambre jeudi nos informations (*Le Soir* du 2/2) selon lesquelles l'Etat fédéral n'a pas pris à temps l'arrêté royal qui permet aux communautés (Flandre et Fédération Wallonie-Bruxelles) de justifier un filtre au début de ces études. *« Une nouvelle loi serait techniquement peu utile et il ne serait pas possible de la publier à temps »*, a confirmé la ministre. Cette erreur fédérale est une voie royale pour invalider le concours de juin. Aura-t-il lieu ? La ministre botte en touche : *« J'ai toujours dit que les Communautés peuvent prendre des initiatives qui permettront de déterminer le nombre d'étudiants qui sortiront des études de médecine cette année-là, sans l'arrêté »*. (E.B.)